



***FSU Val d'Oise
Maison des Syndicats
26 rue Francis Comble
95000 CERGY***

C.D.E.N du 8 novembre 2010

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA FSU

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les élus
Mesdames et Messieurs,

L'année scolaire 2010 2011 a commencé dans des conditions détériorées de manière inédite. Les suppressions de postes, les reprises de moyens, la mise en œuvre de la politique éducative du gouvernement ont contribué et continuent de contribuer à fragiliser le service public d'éducation à divers égards.

L'accueil des nouveaux enseignants stagiaires dans la profession, notamment dans le premier degré est à proprement parler honteux. Contraints à des services complets sans formation préalable, nos nouveaux – et en général jeunes- collègues n'ont bénéficié d'aucune aide réelle de la part de notre institution. L'attribution des tuteurs s'est faite de manière incomplète et souvent abusive; dans de trop nombreux cas, des classes d'examen leur ont été confiées; l'organisation de leur formation, comme nous l'avons dénoncé par ailleurs, tient de la triste rigolade. Avec un cynisme sans égal, leur entrée dans le métier au 3ème échelon leur a été présentée comme un revalorisation salariale; en revanche, rien ne leur a été dit de l'impossibilité qui leur est faite d'obtenir une retraite à taux complet avant, au bas mot, l'âge de 64 ou 65 ans (réforme Woerth) ni du gel des traitements programmé par le Gouvernement. Depuis la rentrée, il s'est avéré clair que l'inspection pédagogique, à de nombreuses reprises, a incité directement ou indirectement ceux de nos collègues rencontrant des difficultés à la démission, au lieu d'adopter une approche pédagogique et humaine de ces situations. Ces difficultés, relayées parfois par la presse, contribuent naturellement à détériorer l'image et les performances du service public et à inciter davantage les familles à s'orienter vers les établissements et entreprises d'enseignement privé, moins touchés par ailleurs par les suppressions de postes.

La reprise de moyens, les suppressions de postes ont accentué les difficultés dans nombre d'établissements, dans le primaire comme dans le secondaire. Le CTPD de septembre concernant le premier degré a bien montré la nécessité faite à l'Inspection d'Académie d'opérer des arbitrages entre écoles pour parer au plus urgent. L'économie des moyens interdit toute ambition pédagogique, à tous les degrés d'enseignement, et contraint à une vision purement comptable et technocratique de l'École. Les documents préparatoires au CTPD confirment nos craintes et nos alertes réitérées quant à la dégradation des conditions de la scolarisation dans les écoles du Val d'Oise:

- augmentation des effectifs marquée par 41% d »élèves au-dessus des prévisions conjuguée à une abaisse du volume d'emplois
- la continuité du Service Public d'Éducation n'est pas assuré car les remplacements en particulier de courte durée ne peuvent être assurés convenablement;
- renoncement à la scolarisation des moins de trois ans.

La décision ministérielle de supprimer d'ici juin 2011 jusqu'à 30 pour cent des emplois aidés (EVS...) va aggraver la situation dans les établissements concernés. Cette décision illustre clairement le mépris dans lequel sont tenus ces personnels, en général investis dans leurs missions au-delà de la médiocre rémunération qu'ils reçoivent en échange. Elle rend encore plus évidente la nocivité du recours grandissant à des personnels précaires. Cette politique se moque des besoins des jeunes confiés à l'Éducation nationale.

Cette année est celle de la dérèglementation tous azimuts: les établissements classés CLAIR intègrent des personnels recrutés sur profil au mépris des règles statutaires d'affectation des enseignants; la mise en œuvre des conseils pédagogiques transformera à terme les conseils d'administration, dont les membres sont élus, en chambres d'enregistrement; l'autonomie des établissements porte un coup supplémentaire à l'unicité républicaine de notre système éducatif, introduit la concurrence entre établissements, laisse l'arbitraire s'installer dans leur gestion. La Réforme des lycées est l'illustration parfaite de cette volonté d'en finir avec le Service public d'Éducation nationale.

La rentrée 2010 est aussi caractérisée par la possible installation de policiers en arme dans certains collèges réputés difficiles dont les communautés éducatives n'ont pas été consultées. Nous dénonçons la conception de l'éducation que traduit cette présence, indépendamment des qualités des personnels de police concernés. Les élèves ont besoin de personnels d'enseignement et d'éducation en nombre et correctement formés, travaillant dans de bonnes conditions, et non qu'on leur colle une étiquette de délinquants potentiels. Mais ce gouvernement ne tend-il pas à considérer la jeunesse de ce pays comme un danger plutôt que comme un investissement humain pour l'avenir: les violences policières à l'encontre des lycéens et étudiants l'ont encore démontré récemment.

La FSU et ses syndicats nationaux dénoncent avec force la politique gouvernementale actuelle et exigent pour l'Éducation Nationale un budget à la hauteur de ses besoins, des besoins des élèves, un budget qui autorise innovation et initiatives pédagogiques dans le respect des statuts des personnels; un budget à la hauteur des ambitions que nourrissent pour les élèves, toutes fonctions confondues, les personnels du Service public.